Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260211-DE26_11-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 11/02/2026

Date de la convocation : 5 février 2026
Nombre de conseillers en exercice : 33

Le 11 février 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de la Ville de BETTON, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de L. BESSERVE, Maire.

PRÉSENTS (30) : L. BESSERVE, Maire, F. BROCHAIN, S. ROUANET, T. FAUCHOUX, K. LEPINOIT-LEFRÊNE, B. ROHON, A. LANDAIS, F. MIGNON, L. FAROUJ, adjoints,
V. AIT TALEB, J.-B ALBANESE, A. AMAR, S. HILLION, S. LABOUX MORIN, G. LE BRIS, M. LE GENTIL, J.-Y. LOURY, S. MACÉ, M. PABOEUF, L. STEPHAN, L. ALLIAUME, N. JAOUEN, N. LUCAS, E. SAUVAGET, B. TANCRAY, T. ANNEIX, A. BIDAULT, P. CORNICHET, S. LAPIE, R. PIEL, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS (3) : Q. JAGOREL, T. PHAM, M. TOMASI.

PROCURATIONS DE VOTE (2) : T. PHAM à S. LABOUX MORIN, M. TOMASI à N. LUCAS.

G. LE BRIS a été nommé en qualité de secrétaire de séance.

N°	Intitulé de la délibération	Rapporteur
26-11	CONVENTION AVEC RENNES MÉTROPOLE – RÉSEAU ECODATA ET ANTENNE LORA	**B. ROHON**

Annexe 6 - Projet de convention Réseau ECODATA

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1425-1 et L.5217-2 ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L.2122-1 et suivants ;

VU la décision n°B 2025-045 du Bureau Métropolitain pour la mise en place du réseau Ecodata, votée le 13 mars 2025 ;

VU le projet de convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public par les antennes du réseau Ecodata de Rennes Métropole et les documents annexes portant sur les « conditions générales de vente du dispositif Ecodata » et les « conditions particulières de vente du service offre de connectivité » ;

CONSIDÉRANT l'installation d'une antenne dans un espace situé au Stade des Omblais - 14 Avenue de Moretonhampstead depuis 2018 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de contractualiser pour définir les pilotages possibles (gestion de bâtiments, de l'eau, des déchets, de l'éclairage public…), les conditions d'installation, d'exploitation de cette antenne et le déploiement d'autres antennes à déterminer sur le territoire du domaine communal de la commune ;

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260211-DE26_11-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 11/02/2026

CONSIDÉRANT la présentation qui a été faite en Commission Aménagement du territoire le 22 janvier 2026 et lors de laquelle il n'y a pas eu de remarque ;

Il est proposé de contractualiser avec Rennes Métropole pour assurer le déploiement de ce service du réseau Ecodata.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'AUTORISER** Madame la Maire, ou son représentant, à signer toute convention d'autorisation d'occupation du domaine communal pour le déploiement du Réseau Ecodata.

Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité.

A BETTON, LE 11 FÉVRIER 2026

Le Secrétaire de séance,

Gireg LE BRIS

La Maire,

Laurence BESSERVE

Signature numérique de Laurence BESSERVE
Date : 2026.02.17 17:42:47 +01'00'

Laurence BESSERVE

Document transmis à la Préfecture le : 17/02/2026

Publié sur le site de la Ville le : 17/02/2026

Par le service du Secrétariat Général de la Ville de BETTON